

Le succès d'une communauté mobilisée



Réduire le pollen de l'herbe à poux : **mission réaliste**

Le pollen de l'herbe à poux est très allergène. Il est la cause de la moitié de tous les cas d'allergies aux pollens rapportés en Amérique du Nord. Près de 18 % de la population québécoise âgée de 5 ans et plus souffre d'allergie au pollen de l'herbe à poux (rhinite, conjonctivite, aggravation de l'asthme, fatigue, perte de productivité, etc.). En 2005, les coûts de cette allergie pour notre société étaient de 156 à 240 millions de dollars par année. L'augmentation des gaz à effet de serre et les nouvelles conditions climatiques amènent l'allongement des saisons polliniques et l'accroissement des concentrations de pollen d'herbe à poux. Ces répercussions laissent croire que la population allergique sera en augmentation au cours des prochaines décennies.

LE PROJET HERBE À POUX 2007-2010

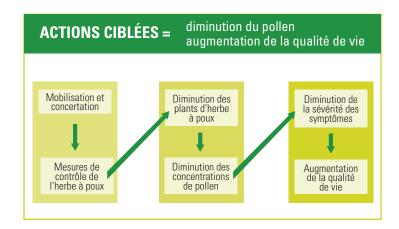
Des mesures de contrôle de l'herbe à poux et de son pollen existent depuis un bon moment. Ce qui n'était pas connu avant aujourd'hui, c'est l'impact sur la qualité de vie des personnes allergiques de la gestion concertée de l'herbe à poux appliquée à l'échelle d'une municipalité.

En 2007, la Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP) a mis en place le Projet Herbe à poux 2007-2010 dans la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Le projet a pris la forme d'un plan d'actions concertées dont l'hypothèse était que la mise en place de mesures de contrôle par une mobilisation d'acteurs ciblés, entraînerait une diminution de la densité des plants, une baisse de la concentration de pollen et ainsi une réduction des symptômes de l'allergie.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield, le Centre de santé et de services sociaux du Suroît ainsi que Crivert, un organisme environnemental, se sont associés pour former un comité de mobilisation de la communauté à l'égard du plan d'actions concertées. D'importants partenaires visés par la gestion de l'herbe à poux se sont également joints à ce trio, dont le ministère des Transports du Québec, l'Union des producteurs agricoles, Hydro-Québec, la Société Vélo Berge ainsi que la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands.

UNE ÉVALUATION RIGOUREUSE

Pour évaluer l'impact de cette lutte sur la qualité de vie des personnes allergiques, une équipe de recherche composée de la Direction de santé publique de la Montérégie et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a collecté des données sur l'application des mesures de contrôle de l'herbe à poux par les acteurs locaux, mobilisés pendant trois étés à Salaberry-de-Valleyfield. De plus, des données sur les densités de plants, les concentrations de pollen et les symptômes d'allergie chez plus de 400 adultes allergiques ont été collectées, de 2007 à 2010, à Salaberry-de-Valleyfield et dans une ville témoin (intervention minimale pour le contrôle de l'herbe à poux).





UN LEADERSHIP MUNICIPAL QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

La réussite du Projet Herbe à poux 2007-2010 à Salaberry-de-Valleyfield repose sur trois éléments clés : **responsabilité collective**, **actions ciblées et persévérance**. En 2010, un peu plus de 410 acteurs locaux agricoles, industriels, institutionnels, commerciaux, municipaux et gouvernementaux, contrôlaient l'herbe à poux sur les terrains sous leur responsabilité ou appuyaient activement le projet.

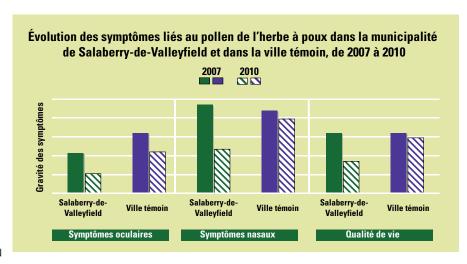
Faisabilité	 Utilisation de la machinerie habituelle pour l'entretien des terrains et des routes de la Ville Clause au contrat d'entretien pour une fauche à un moment déterminé avec préavis de la Ville Coordination des périodes de fauche entre le MTQ et la Ville Recours aux ressources humaines en poste et à des étudiants (programme fédéral Emplois d'été)
Efficacité	▶ Diminution de certains symptômes d'allergie, des concentrations de pollen dans l'air et de la densité des plants
Équité de santé	► Amélioration de la qualité de l'air pour tous, en particulier pour les personnes allergiques
Acceptabilité	 Adhésion du conseil municipal, des gestionnaires et des employés d'entretien Importance de l'enjeu de santé reconnue par 410 acteurs locaux : 86 % considèrent que le contrôle de l'herbe à poux est réalisable, efficace et facile d'application et qu'il relève de leur responsabilité
Coûts	 Adaptation d'un balai mécanique de rues : 800 \$ Ajout d'une tonte aux deux normalement prévues au calendrier d'entretien des terrains municipaux vacants, du lieu d'élimination de neige et des routes (170 km) : 20 000 \$/an Activités intensives de mobilisation : 15 000 \$/an
Effets non prévus	 Diminution des plaintes sur l'entretien des bords de routes gérés par la Ville Amélioration de la propreté des terrains municipaux et de ceux des partenaires impliqués dans le projet

DES SYMPTÔMES DIMINUÉS

Les adultes allergiques ont rempli, chaque été au mois d'août, un questionnaire portant sur leurs symptômes d'allergie et leur qualité de vie à la période critique d'émission de pollen d'herbe à poux.

Les résultats des premières analyses statistiques montrent une diminution de la gravité de certains symptômes chez les citoyens allergiques à l'herbe à poux de Salaberry-de-Valleyfield et une tendance générale suggérant une amélioration de la qualité de vie. Les symptômes nasaux et oculaires sont moins importants à la fin de l'étude, en 2010, qu'avant l'application du plan d'actions concertées, en 2007.

En 2011, des analyses plus fines seront réalisées dans le but de mieux comprendre les relations entre la distribution des colonies d'herbe à poux, les concentrations de pollen et l'intensité des symptômes d'allergie en fonction des différentes conditions météorologiques.



UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Les concentrations de pollen d'herbe à poux mesurées par 30 capteurs répartis dans les deux villes ont permis de suivre l'évolution de la qualité de l'air pendant quatre ans, à la fin du mois d'août.

En sachant quand et comment intervenir sur l'herbe à poux, les participants au projet ont réussi à réduire les concentrations de pollen dans l'air, entre 2007 et 2010, comparativement à la ville témoin.

Quelques résultats

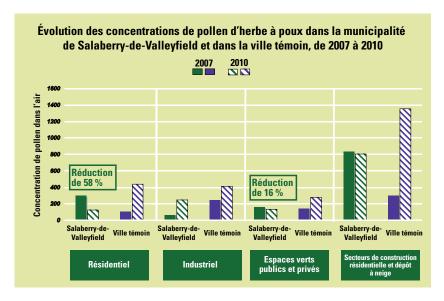
- ▶ En 2010, les concentrations de pollen mesurées dans les secteurs résidentiels sont quatre fois moindres à Salaberry-de-Valleyfield que dans la ville témoin.
- À la fin de l'étude, les concentrations de pollen sont deux fois moins élevées dans les secteurs industriels et les secteurs avec terrains aménagés (parcs, espaces verts, pistes cyclables) de Salaberry-de-Valleyfield par rapport à la ville témoin.
- ▶ En 2010, dans les deux villes, les concentrations les plus élevées sont observées dans les secteurs où sont présents des terrains en construction ou un lieu d'élimination de neige.

La coupe de l'herbe à poux, réalisée à deux reprises aux périodes optimales pour réduire l'émission de son pollen, en particulier sur les bords de routes (sites très colonisés par l'herbe à poux), aurait contribué significativement à l'amélioration de la qualité de l'air à Salaberry-de-Valleyfield. De plus, un autre facteur a contribué à l'atteinte de ces résultats, soit la coordination des périodes de tonte sur les bords de routes entre la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et le ministère des Transports du Québec.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a démontré que deux coupes de l'herbe à poux réalisées à des périodes optimales, mi-juillet et mi-août, permettent de réduire de neuf fois la production de pollen et de près de cinq fois la production de graines (semences).

UNE DIMINUTION DES QUANTITÉS D'HERBE À POUX

Un inventaire de l'herbe à poux réalisé à chaque été a permis de suivre l'évolution des quantités de plants à Salaberry-de-Valleyfield. Les analyses montrent que le contrôle de l'herbe à poux réalisé dans le milieu mobilisé engendre une baisse du nombre de plants. Cependant, certains habitats se sont révélés être plus problématiques, en particulier à cause de la banque de graines importante dans le sol, par exemple, dans les lieux d'élimination de neige et les bords de routes. Dans la ville témoin, aucune différence est notée dans la quantité de plants, entre 2007 et 2010.



LA DÉTERMINATION D'ACTIONS EFFICACES

L'objectif de la gestion concertée de l'herbe à poux n'est pas l'élimination de la plante mais le contrôle de la production de pollen, un objectif réalisable sous certaines conditions.

- 1/ Axer les efforts de mobilisation et de contrôle de l'herbe à poux vers les sites qui donneront le plus d'impacts sur l'amélioration de la qualité de l'air dans les zones sensibles (habitations, garderies, hôpital, etc.).
- 2/ Contrôler l'herbe à poux en priorité sur les terrains publics les plus infestés (routes, lieu d'élimination de neige) à proximité des secteurs habités.
- 3/ Procéder par étape en définissant des objectifs réalistes et comprendre le comportement de la plante pour la contrôler facilement et efficacement.

Le recours au règlement sur les nuisances de la Ville (clause sur la coupe des herbes hautes) s'est aussi avéré efficace pour la réduction du pollen entre autres auprès des promoteurs résidentiels (propriétaires de terrains vacants). Il en est de même d'une escouade verte, formée pour responsabiliser les propriétaires résidentiels tout en les informant sur d'autres enjeux environnementaux (économie de l'eau, recyclage). Le recours à une escouade verte est un véhicule de promotion tout à fait adapté à un contexte urbain.

Le pollen de l'herbe à poux est transporté par le vent sur une distance en moyenne inférieure à 800 mètres. Le pollen est avant tout de source locale et toute action pour le réduire a un effet sur les populations locales.

LA MOBILISATION DU MILIEU

Le comité de mobilisation de la communauté a été un levier important, tout particulièrement pour donner l'impulsion au projet la première année. En fixant des objectifs de participation, le comité a donné les bases de l'approche terrain et de l'évaluation. Au cours du projet, des questionnaires ont été remis aux acteurs locaux mobilisés. Parmi les acteurs qui ont répondu, plus de 80 % indiquaient vouloir contrôler la plante année après année, et plusieurs recommandations ont pu être formulées pour l'avenir du projet.

Une pratique municipale bien ciblée

- 1/ Faire en sorte que les municipalités agissent comme leader et qu'elles associent les partenaires incontournables au plan d'actions concertées, dans l'intérêt collectif, semble être la clé de la réussite.
- 2/ Le réseau de santé publique est aussi un partenaire qui peut soutenir les municipalités quant à l'information des citoyens et la mobilisation de la communauté.
- 3/ La gestion concertée de l'herbe à poux repose sur l'engagement annuel de partenaires bien ciblés et sur la complémentarité de leurs interventions.
- 4/ Les municipalités possèdent des leviers, organisationnel et réglementaire, qui leur permettent d'intervenir et de responsabiliser leurs partenaires afin de contribuer à réduire les problèmes de santé associés au pollen de l'herbe à poux.

LA GESTION CONCERTÉE DE L'HERBE À POUX PAR LES MUNICIPALITÉS ET LEURS PARTENAIRES : UN MODÈLE CONCRET, RÉALISABLE ET VIABLE

LES GRANDES ÉTAPES

- ▶ Engagement de la municipalité à contrôler l'herbe à poux
- ▶ Validation du règlement sur les nuisances
- Intervention sur les terrains municipaux
- Mobilisation et responsabilisation des partenaires incontournables
- ► Planification et réalisation du plan d'intervention avec les partenaires
- Mobilisation et responsabilisation des acteurs de la collectivité
- ▶ Diffusion de l'information à la population
- Évaluation du règlement, applicabilité des interventions et du suivi

LEADERSHIP MUNICIPAL

- Agir en tant que leader du plan d'actions concertées
- Informer les gestionnaires et employés de la municipalité
- ▶ Adopter un règlement sur les nuisances quant aux herbes hautes (objectif : réduire le pollen dans l'air) et l'appliquer sur ses terrains
- ▶ Intervenir prioritairement dans les secteurs vulnérables
- Mobiliser les partenaires incontournables et responsabiliser les acteurs de la communauté
- Assurer le suivi des mesures de contrôle de l'herbe à poux
- ► Tenir la population informée afin d'avoir son soutien et sa participation

Collaborateurs au projet herbe à poux 2007-2010

Partenaires du comité de mobilisation de la communauté

Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Crivert

Centre de santé et de services sociaux du Suroît

Direction de santé publique de l'Agence de la santé

et des services sociaux de la Montérégie

Agriculture et Agroalimentaire Canada Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Union des producteurs agricoles

PRISME

Ministère des Transports du Québec

Direction de santé publique de l'Agence de la santé

et des services sociaux de la Capitale-Nationale Ministère de la Santé et des Services sociaux

Hydro-Québec

Rédaction

Direction de santé publique de la Montérégie Secteur santé environnementale

Marie-Johanne Nadeau, coordonnatrice

Elisabeth Masson, chargée de projet

Nolwenn Noisel, agente de planification, programmation et recherche

Johanne Groulx, agente de planification, programmation et recherche

Pascale Potvin, agente administrative

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Diane Lyse Benoît, malherbologiste Marie-Josée Simard, malherbologiste

www.herbeapoux.gouv.qc.ca

